

RÉSULTATS TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES DES ÉLEVAGES BOVIN LAIT HAUT-ALPINS

Conjoncture 2024



Décembre 2025

Ce document présente les résultats technico-économiques de 20 élevages suivis dans le cadre du Réseau de Références Inosys (10 élevages) et du projet FEADER de Structuration de la Filière Laitière (10 élevages).

L'ÉCHANTILLON EST SÉPARÉ EN DEUX GROUPES

Le groupe **lait standard** regroupe **13 élevages** ayant pour collecteur principal une laiterie nationale ou locale. La majorité du groupe a un système alimentaire basé sur l'herbe avec utilisation d'aliments fermentés (enrubannage et/ou ensilage). La majorité du groupe (10 élevages) cultive du maïs ensilage. Dans ce groupe 3 élevages sont en Agriculture Biologique (23%).

Le groupe **lait différencié** regroupe **7 élevages** livrant leur lait en fromagerie, ou transformant leur lait à la ferme et vendant en direct des fromages. La majorité du groupe a un système alimentaire dit « lait de foin » et n'utilise pas d'aliment fermenté. Aucun de ces élevages ne cultive de maïs ensilage. Dans ce groupe, 5 élevages sont en Agriculture Biologique (71%).

L'ÉCHANTILLON SUIVI



LAIT DIFFÉRENCIÉ

2.6 unités de main d'œuvre (entre 1.0 et 4.3)

71% en Agriculture Biologique



44 vaches laitières (entre 11 et 66)
4 457 L/VL (3 714 à 5 420)
187 kL de lait produit (entre 58k et 271k)



65ha de SAU (entre 21 et 121) dont 49ha de SFP (entre 19 et 76)
0% maïs ensilage/SFP

LAIT STANDARD

1.9 unités de main d'œuvre (entre 1.0 et 3.0)

23% en Agriculture Biologique

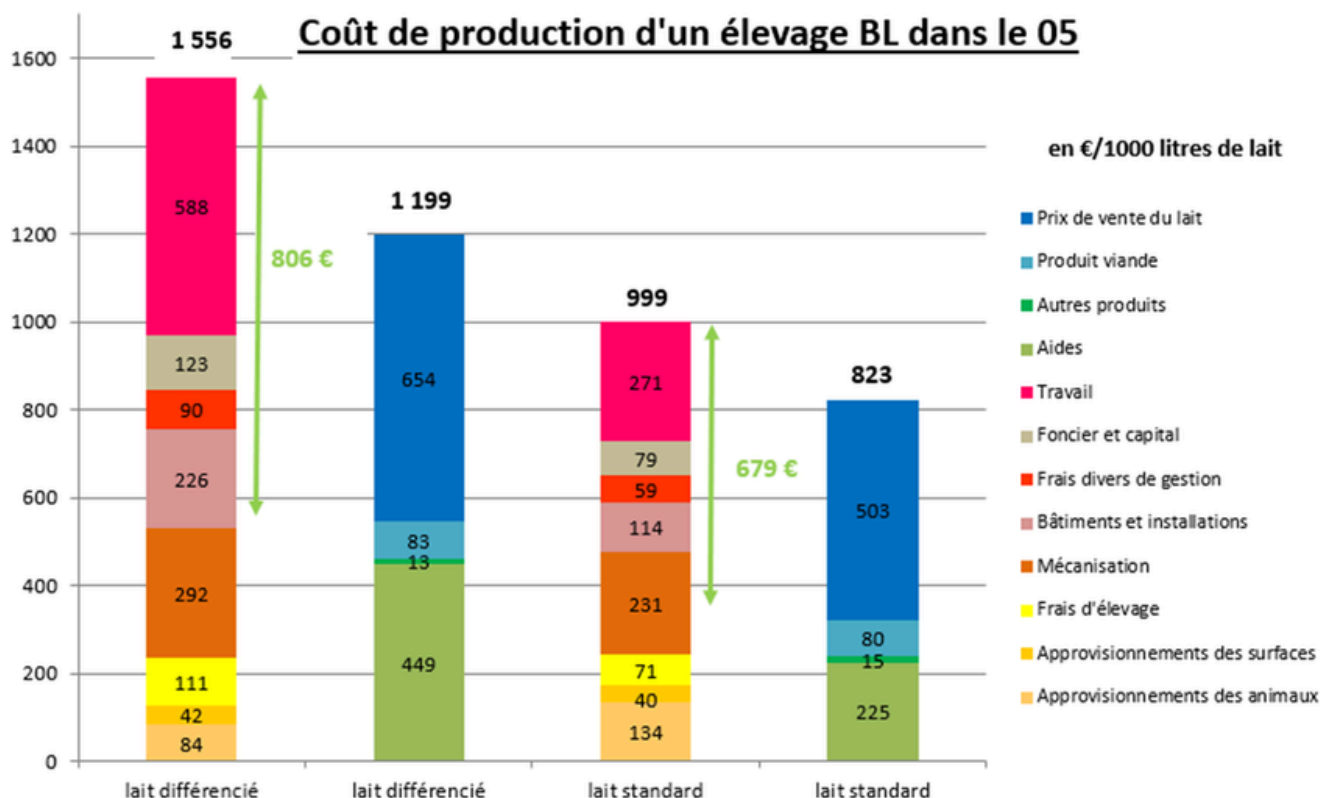
50 vaches laitières (entre 35 et 72)
6 149 L/VL (3 848 à 8 313)
309kL de lait produit (entre 179k et 524k)

60ha de SAU (entre 33 et 131) dont 47ha de SFP (entre 27 et 81)
10% maïs ensilage/SFP (entre 0 et 22%)

LA MÉTHODE COÛTS DE PRODUCTION

C'est une méthode de l'Institut de l'Élevage qui évalue **l'ensemble des charges engagées pour produire 1 000L de lait**. Dans ce cadre, l'ensemble des charges opérationnelles et des charges de structure sont prises en compte. On intègre la notion de **charges supplétives** : pour **s'affranchir de la propriété des moyens de production** et comparer les élevages sur un pied d'égalité, on attribue un indice à certaines charges. Pour les terres en propriété on applique un indice de fermage moyen, pour les capitaux propres c'est un taux d'intérêt. Enfin, pour la rémunération du travail des exploitants, on estime celle-ci à 2 SMIC/unité de main d'œuvre. Cette valeur est déterminée par convention et peut être vue comme un « objectif », au vu du temps de travail réel de l'exploitant.

L'unité étant les 1 000L de lait produit commercialisé, un élevage productif aura tendance à diluer ses charges et les aides perçues, tandis qu'un élevage moins productif aura plutôt tendance à les concentrer.



ÉTUDE COMPARATIVE DES CHARGES

On peut observer que l'échelle de coût de production de nos deux groupes est très différente. Produire 1 000L de lait coûte 1 556€ au groupe lait différencié, alors qu'on se situe à 999€ pour le lait standard.

Si l'on prend tout d'abord la colonne de gauche, les charges, on peut observer que **le poste de charges travail est important**. Le groupe lait différencié est composé de plus gros collectifs de travail et est moins productif : ce poste est bien plus important que pour le groupe lait standard.

En ce qui concerne les postes foncier/capital et frais de gestion, il semblerait que les écarts soient causés par une plus faible productivité.

En ce qui concerne les **bâtiments et installations**, la différence est probablement due aux **équipements des fermes** : plusieurs fermes sont équipées d'un séchage en grange dans le groupe lait différencié, ce qui consomme nécessairement plus d'électricité. Nous pouvons aussi citer les deux élevages transformateurs à la ferme : les équipements de fromagerie sont aussi gourmands. De plus tous ces équipements sont coûteux et entraînent des amortissements supérieurs aux autres élevages.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les élevages du groupe lait standard sont plus **économés en ce qui concerne la mécanisation**. Leurs surfaces sont inférieures, mais on aurait pu émettre l'hypothèse qu'ayant plus de cultures ils auraient plus de charges afférentes. Il en va de même pour le poste approvisionnement des surfaces. Il faut cependant rester vigilant sur ce poste de charges, le **parcellaire de l'exploitation** pouvant être en cause (bloc de culture éloigné, pente, morcellement). N'oublions pas non plus la dimension « fiscale » qui va jouer sur les amortissements.

Pour finir si l'on s'intéresse aux charges opérationnelles animales, on observe que les **frais d'élevage** (frais vétérinaires, contrôle laitier, etc) sont **supérieurs pour le groupe lait différencié**. Encore une fois on infirme l'hypothèse selon laquelle un élevage productif aura plus de frais. Attention, ce type de charges est aussi dilué par la production des élevages du groupe lait standard. A l'inverse le poste **alimentation est bien plus élevé pour le groupe lait standard** : les rations semblent plus poussées, l'autonomie moins importante (surfaces) entraînant potentiellement plus d'achats.

ÉTUDE COMPARATIVE DES PRODUITS

On observe un **différentiel de prix du lait de 150€ entre les deux groupes**. Si on enlève les deux élevages du groupe qui transforment à la ferme, le prix du lait du groupe lait différencié tombe à 584€ soit seulement 81 € de plus que le deuxième groupe. Si l'on calcule les prix de revient, c'est-à-dire le prix auquel le lait aurait dû être vendu pour payer toutes les charges y compris les charges supplétives, on observe que pour le groupe lait différencié il s'élève à 806€ (**différentiel de 152€ avec le prix actuel**). Pour le groupe lait standard il s'élève à 679€ (**différentiel de 176€ avec le prix actuel**).

Le produit viande est lui identique, mais prend tout de même de l'ampleur. On observe ici l'**effet incitatif de la conjoncture du produit viande** avec des réformes mieux vendues notamment, mais aussi des éleveurs qui font le choix de garder plus longtemps leurs croisés (vente de veaux gras, de génisses).

Il n'y a pas de différence significative pour le poste autres produits : bien qu'ayant un prix du lait inférieur, les élevages du groupe lait standard ne font pas le choix de diversifier leurs activités.

La **part d'aides est bien plus importante pour le groupe lait différencié**, ce qui peut sembler étonnant. Cela est probablement corrélé aux surfaces plus importantes, mais aussi potentiellement à la part d'élevages biologiques (aides à la conversion encore en cours pour certains). Aussi, les aides sont plus diluées ramenées au litre de lait dans le cas d'une exploitation plus productive.

À RETENIR

LAIT DIFFÉRENCIÉ

- Collectifs de travail plus importants
- Surfaces plus étendues
- Équipement supérieur (exigences cahier des charges, transformation à la ferme)
- Productivité plus faible

→ Charges de personnel importantes, charges de structure lourdes donc un coût de production élevé : 1 556 €/1 000L

- Prix du lait meilleur
- Plus forte dépendance aux aides (surfaces, AB)

LAIT STANDARD

- Systèmes plus productifs
- Investissements plus sobres
- Bonne maîtrise technique malgré la part de maïs
- Coût alimentaire élevé

→ Un coût de production maîtrisé : 999 €/1 000L

- Prix du lait inférieur

Pour les deux systèmes : **le prix de revient reste largement supérieur au prix réellement perçu**. Les produits ne permettent pas de payer toutes les charges et de se rémunérer à hauteur de 2 SMIC/UMO.

La performance globale dépend donc du compromis entre niveau de production, valorisation du lait, choix techniques et objectifs de revenu des exploitants.